



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Région SUD EST

[snpespaca@gmail.com](mailto:snpespaca@gmail.com)

Fatima OULHACHMI 06 43 44 93 82

Hélène BERRIER 07 76 11 53 21

Mattias PERRIN 07 71 32 11 28



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## Déclaration préliminaire

**Premier Comité Social d'Administration de la DIRPJJ Sud-Est :  
Règlement intérieur des CSA et bilan social 2022**

### **La PJJ SUD-EST craque !**

*Marseille, le 23 juin 2023*

Avant toute chose, le SNPES PJJ FSU Sud-Est s'associe à l'ensemble des dénonciations suite à la dissolution des soulèvements de la terre prise en conseil des ministres. Un mouvement porté par plusieurs associations de lutte pour la sauvegarde du vivant et du maintien de la vie sur notre planète, qui se battent pour que les directives du GIEC et des chercheurs et chercheuses soient mises en application et pour pallier l'inaction de l'Etat. Pire encore, cet acte de dissolution participe à la volonté politique de criminaliser le mouvement social dans son ensemble.

Alors qu'il serait temps que la fonction publique en général, et la PJJ aussi, élabore un plan de bifurcation écologique, le gouvernement préfère mettre son énergie à réprimer. Ce qui est grave dans cette décision, c'est l'atteinte à la démocratie sociale, à l'engagement de la jeune génération qui met l'intérêt général au-dessus des petits intérêts individuels. Les biens communs, c'est aussi le fondement des services publics. A travers ce bilan social, on pourra observer que la PJJ est aussi en train de mettre à mal le statut du service public en privilégiant toujours plus le recours aux personnels contractuels.

Nous dénonçons aussi le fichier d'enfants de retour de Syrie, qui doit entrer en vigueur ces jours-ci, concocté dans la plus grande discrétion. 2 millions d'euros pour fichier des enfants, voire des nourrissons, tandis que des injonctions de la hiérarchie locale limitent les financements de transports pour maintenir des lieux familiaux de ces enfants, damnés de la terre, ne serait-ce pas ça le véritable bilan de la dérive judiciaire ?

#### **Bilan social 2022 PJJ.**

Avertissement aux lecteurs et lectrices : si vous voulez savoir comment va la PJJ Sud-Est ne vous attardez sur le bilan social de la DIR. Un bilan social qui invisibilise les effets délétères d'une politique libérale destructrice du statut de la fonction publique, du service public et qui fait fi des conditions de travail dégradées depuis l'instauration du CJPM. Et pourtant, ça craque dans les services de la PJJ. Dans les établissements de placement, les foyers et maintenant dans les services de milieu ouvert.

Madame la présidente,

Vous connaissez l'adage : la répétition fixe la notion.

Comme il s'agit d'une première pour vous, nous nous sommes donc astreints.es, de bonne grâce, à cet exercice de répétition qui sera aussi, pour le coup, un petit exercice d'histoire contemporaine de la PJJ de notre belle région.

Bis repetita, s'il faut souligner le travail réalisé par les services de la DIR de recueil de données, d'analyses et de mises en perspectives pour obtenir un bilan social intelligible censé apporter une vue globale de l'état de la PJJ du Sud-Est, nous sommes cependant contraints de devoir déplorer toutes les limites de ce document.

Bis repetita, un alignement de tableaux et de perles de chiffres ne pallieront jamais l'absence d'une véritable réflexion sur l'état des services et des personnels de la région.

Bis repetita, de notre place de représentants de personnels, le sentiment de participer à un exercice imposé, qui n'aboutira à aucune action ou décision porteuse de sens, prédomine, alors que l'urgence de la situation devrait nous obliger à penser, décider et agir autrement.

Bis repetita, faire le bilan d'une administration et de sa gestion sans prendre en compte les réelles réalités de la vraie vie sur les terrains, de l'humain, du quotidien des services, des souffrances professionnelles, des dysfonctionnements, des conditions de travail dégradées, de la perte du sens même des missions évaporées dans le cœur de la procédure du CJPM, et, surtout, des écarts autoritaristes d'une hiérarchie destructrice des collectifs de travail, c'est tout simplement une absence manifeste de lucidité.

René Char rappelait que la lucidité est la plaie la plus proche du soleil. Se faire un peu de mal est sans doute nécessaire... Affronter ces réalités, ce serait assumer votre devoir de responsabilités et de garante du bon fonctionnement des missions et des conditions de travail des personnels.

Si l'on veut bien se prêter à ce travail avec honnêteté, rigueur et avec la quête de l'unique objectif qui vaille : celui de permettre de garantir l'exercice de nos missions éducatives dans de bonnes conditions pour assurer aux jeunes et aux familles que nous accompagnons un véritable droit à l'éducation, il faut revoir beaucoup de choses. A commencer par reconnaître ce travail avec les représentant.es des personnels à sa juste mesure. Des délégué.es des personnels des CAP et des CCP, aux élu.es des CSA régionaux et territoriaux, en passant maintenant par les conseils médicaux, quelle place laisse cette direction à la reconnaissance de la charge de travail des représentant.es des personnels ? Quasiment aucune. Quelle perte de temps, d'énergie, d'intelligence partagée.

Vous convoquez ce jour l'ensemble des représentant.es des personnels pour travailler un bilan social et deux dossiers cruciaux concernant le règlement intérieur des CSA de la DIRPJJ Sud-Est et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail qui lui est rattachée, mais aussi de l'élection des représentant.tes des conseils médicaux. Tout cela en moins de 3 heures, montre en main. Est-ce vraiment sérieux de procéder ainsi Madame la présidente ? Nous pensons au contraire que le bilan social de cette PJJ mériterait davantage pour qu'il soit vraiment pris en compte.

Madame la présidente, votre intronisation à la PJJ fait suite à une année de profonds bouleversements dans les services de la PJJ de notre région. Le bilan social que nous vous soumettrons ne sera pas un tapis soyeux parsemé de roses blanches. Il ne sera pas non plus la caricature du discours syndical auquel vous vous attendez, ou auquel la macronie vous a préparé. Notre bilan social sera celui qui est dissimulé derrière les tableaux et les chiffres, celui qui fait grincer les dents.

Notre délégation se fera l'écho de cette colère qui s'est exprimée dans la rue pour résister contre une loi qui nous impose de travailler davantage et plus longtemps alors que les personnels arrivent déjà au bout du rouleau à 62 ans. Est-ce que la pénibilité de nos métiers, de tous nos métiers qui concourent à l'action éducative, sera un sujet de préoccupation pour vous ?

Les maints exemples de violence des rapports hiérarchiques qui sévissent sur cette région et qui engendrent ressentiment, humiliation et écoëurement sont à chaque fois nié par l'administration. Non, nous ne céderons pas à la violence du calme, celle qui enjoint de laisser s'installer un climat de soumission et de maltraitance des personnels. Mobilité, avancement, primes au mérite, normes de travail, évaluations mortifères, tout est aujourd'hui placé sous le signe de cette violence symbolique qui cherche à maintenir les dominations les plus cruelles.

Les risques psychosociaux sont le sujet qui devrait être au cœur du bilan social. Et pourtant, rien n'en est dit. Qui mesure le sentiment de déclassement des personnels administratifs des services et des fonction support quand le Ségur leur est refusé ? A quel moment ce bilan social relève-t-il l'humiliation et ses conséquences que vivent nos collègues exclus du CTI ? Comment ce bilan social peut-il faire l'impasse des conséquences délétères liées aux nouvelles méthodes dites de management où l'on divise et classe les personnels avec des primes au mérite ? A quel moment ce bilan social permet-il de mettre un focus sur la façon dont sont accueillis, traités et accompagnés les personnels sous contrat, au-delà des chiffres qui montrent une progression importante de ces recrutements (20% des personnels de la PJJ de la région) ?

Quand ce bilan évoque un nombre d'accidents de travail et d'arrêts maladies plus importants en détention, en centre fermé et dans les foyers, et davantage de mobilités que dans d'autres services, la Dir conclut en relevant que ces structures seraient moins attractives que d'autres, quel scoop ! 2022 : l'année des états généraux du placement. Un fiasco de plus ?

Mais surtout, ce qui ne passe pas, Madame la présidente, c'est l'absence de regard sur la violence des rapports hiérarchiques que nous dénonçons. Nous l'avons déjà exprimé maintes fois, mais désormais, nous demandons un véritable travail de réflexion sur cette question. La PJJ du Sud-Est connaît un véritable problème dans la verticalité de sa gestion des personnels et dans son traitement autoritariste. On ne peut plus continuer ainsi. Il faut que ça cesse.